

Le conseil municipal s'est réuni vendredi sous la présidence du maire A MARZIN.

Ordre du jour:

1 - C C K B: Compétence financement SDIS.

La CCKB, s'est dotée de la compétence « financement du contingent SDIS » le but étant une progression du coefficient d'intégration fiscale(CIF) de l'intercommunalité qui constitue le facteur déterminant dans le calcul des dotations allouées par l'Etat.

Pour la commune le dispositif serait neutre, la prise en compte du contingent SDIS venant diminuer les dotations de solidarité communautaire.

Avis Favorable.

2 - Aménagement des entrées de bourg: (Rte de Rostrenen, de Trébrivan,et de Paule):

Suite aux relevés de vitesse effectués par la DDTM; l'ADAC avait été sollicité pour lancer une réflexion sur des aménagements à prévoir afin de sécuriser les entrées de bourg.

Une consultation pour une mission de maîtrise d'oeuvre avait été lancée début de l'été.

Nous avons reçu 7 candidatures, 3 ont été retenues et auditionnées.

C'est le cabinet « Horizon ,paysage et aménagements » de Vannes et « Arcet ,aménagement et réseaux » qui ont proposé l'offre la mieux disante pour un montant de : 17.925€ ht.

Avis Favorable.

3 - Construction nouveaux vestiaires de Foot: Avenant.

Afin que le chantier soit propre et fini; des travaux supplémentaires de peinture sont programmés : montant 1.088€ ht.

Avis Favorable.

4 - Travaux d'accessibilité, attribution de marchés:

Après avoir exposé au Conseil Municipal, les différents travaux à réaliser en 2016 dans le cadre de l'ADAP (agenda d'accessibilité) ; 2 lots ont été attribué.

Lot : Serrurerie: à l'entreprise Miloco montant:14.320€ ht.

Lot Sanitaire : à l'entreprise Kerbellec P montant: 7.341,09€ ht.

Il faut préciser que certains travaux ont déjà été réalisés,(aménagements des stationnements handicapés,parkings école,parking salle « Arc en Ciel », parkings du cimetière allées du cimetière,cabinet médical, vestiaires de foot).

Avis Favorable.

5 – Extension du cabinet médical et conditions d'occupation des locaux.

Mr le Maire annonce l'installation de deux nouveaux docteurs dans les locaux en cours d'achèvement. Les deux nouveaux docteurs (un généraliste et un spécialiste) souhaitent

bénéficier des mêmes conditions que les docteurs en place c a d ,d'une mise à disposition gratuite pendant 3 ans .

Suite à leur arrivée, et compte tenu de la particularité de l'activité du spécialiste, des travaux complémentaires sont à prévoir « Création d'une salle d'attente pour les brancards avec accès au cabinet » montant: 35.300€ht.

Avis Favorable du conseil pour la mise à disposition et des travaux complémentaires.

6 - Ancien bâtiment O H S: Location concernant le centre de gestion des Côtes d'Armor qui occupe occasionnellement les locaux, sera identique à celle appliquée pour d'autres services à savoir: 37€ par bureau et par jour d'occupation.

Avis Favorable .

7 -Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif:

Population desservie est de : 753 et le nombre total d'abonnés : 460

Le rapport est à la disposition du public en mairie.

Avis Favorable.

8 - Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service d'eau potable:
Lecture à été faite du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.
La consommation moyenne annuelle par habitant est de :116 litres par jour.
Le rapport est a la disposition du public en mairie. Avis Favorable

9 -Budget Commune: Décision modificative.

Vote de crédits supplémentaires pour solder le ponton « Parcours pêche famille » à l'étang pour un montant de : 2.376,91 € ttc.

- prolongement main courante, au stade: 4.000€ ttc(m o incluse).
- Clôture Salle des Sports: 2.770€ttc.
- Ecole: interphone (vigipirate) : 2.740€ ttc.

Rehausse sur mûr : 1.480€ ttc

Avis Favorable.

10 – Complément prises guirlandes: 8 boitiers prises supplémentaires sont prévus. Le S D E a estimé les travaux a 1.280€ ht , avec participation de la commune à hauteur de 60% soit: 768€ ht.

Avis Favorable.

11 -C C K B , Contrat de territoire: Approbation,autorisation de signature.

Par délibération du 27-05-2016, le conseil municipal avait approuvé les projets retenus pour le contrat de territoire 2ème génération et avait autorisé le maire à le signer.

Pour mémoire les subventions accordées sont:

- vestiaires: 73.675€.
- Aménagements des entrées de bourg: 80.250€

Avis Favorable.

12 - Contrat de vérification périodique APAVE:(révision du contrat suite adhésion OCEADE).

Pour 2016 le coût s'élèverait à 1.643€ht avec des vérifications supplémentaires par rapport à l'ancien contrat(vestiaires, complexe Kerfers, station d'épuration, O H S).

Avis Favorable.

13 - Contrat de dératisation: un nouveau contrat de dératisation sera mis en place à partir de Janvier 2017 ,pour un coût de 980€ht(soit – 30%), avec les mêmes prestations (prix garanti sur 3 ans).

Avis Favorable.

Questions diverses:

- **Fusion des sous- préfectures:** Le conseil municipal avait voté une motion défavorable au projet de fusion des sous-préfectures de Guingamp et Lannion . Mme la députée nous a annoncé que ce projet n'était plus d'actualité.

•

. **Complexe Kerfers:** Une nouvelle expertise a eu lieu le 14 Sept, le problème d'étanchéité n'étant pas résolu.

. **Bilan Touristique :** Moins de nuitées au camping, par contre les recettes pédalos et commerce sont en nette progression (+ 40%), nombre de visiteurs en nette progression .

. **Ossuaire:** Le terrassement a été effectué par les services techniques; le coût étant de 2.446€ ht.

. **Cartes d'identité:** Elles ne seront plus délivrées que dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil. 25 sites sont prévus dans le département, avec 3 sites supplémentaires à attribuer. La commune a adressé une demande motivée à Mr Le Préfet des Côtes d'Armor et demandé l'appui de Mme Le Houérou (députée), dans le but d'en obtenir un.
Si non ce sera un service de proximité qui disparaîtra encore.

. **Rue de la gare:** L'arrêté interdisant l'accès aux poids-lourds a été prolongé jusqu'au 31 Décembre 2016.